

Fiche d'informations concernant le partage de vos données

Votre médecin traitant exerce au sein de la maison de santé pluri professionnelle de Saclas.

Notre structure regroupe plusieurs catégories de professionnels de santé (médecins généraliste, infirmière, podologue, kinésithérapeute, psychologue et sagefemme).

Cette pluridisciplinarité permet d'assurer la coordination et la continuité des soins, participent ainsi à la qualité et l'efficacité de votre prise en charge.

Dans le but d'optimiser votre suivi médical, les professionnels de santé de la MSP sont amenés à partager vos données de santé, afin d'avoir en temps opportun tous les éléments qui peuvent leur être nécessaires.

Ce partage de données repose sur le principe de confidentialité et se fait dans le respect de l'éthique et de la législation en vigueur (Article L.1110-4 du code de la Santé publique) : **TOUS LES PROFESSIONNELS DE SANTE SONT SOUMIS AU SECRET PROFESSIONNEL.**

L'accès de vos données médicales à l'ensemble des membres de la maison de santé nécessite néanmoins le recueil de votre consentement (Article Fourcade), qui doit être exprimé clairement de votre part.

Vous n'êtes cependant pas obligé de le formuler par écrit, mais si vous refusez que soient partagées les informations vous concernant, nous vous prions d'en aviser le médecin.

Les professionnels de santé de la Maison de santé de Saclas sont à votre disposition pour toutes informations complémentaires.

Fait à SACLAS, le

Votre médecin traitant.